

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du vendredi 17 mars 2023

DATE de convocation et d'affichage
10 mars 2023
DATE de publication de la délibération
28 mars 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice 27
Présents 21
Votants 25

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Tinténiac s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Christian TOCZÉ, Maire.

Étaient présents : TOCZÉ Christian, Maire ; MM. et Mmes BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie Adjoints ; MM. et Mmes ANDRÉ Marie-Thérèse, ARRIBARD Martine, BOSSARD Nelly (arrivée à 19H45), DUFEIL Christophe, FOUCHARD Fabrice, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, QUENOUILLE Roger, SALIS Anaïs, BAZIN Denis (arrivé à 20H35), BLANDIN Béatrice, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, Conseillers Municipaux.

Étaient absents excusés :

Mme DUFRAIGNE-CLOLUS Cécile donne pouvoir à Mme GARÇON Isabelle.
M. LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à M. LEGRAND Rémi.
M. DEHEEGER Vianney donne pouvoir à M. M. BAZIN Denis.
M. PRESCHOUX Léon donne pouvoir à Mme MORIN-LOUVIGNY Isabelle.
M. GORON Maxime.
Mme D'ABOVILLE Rosine.

Secrétaire de séance : M. JEANNEAU Luc a été désigné secrétaire de séance à qui il est adjoint un auxiliaire, Sophie CONGRAS.

N°170323-11 : Désignation d'un délégué auprès du comité de jumelage.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°290520-5, le conseil municipal avait désigné 6 conseillers municipaux pour siéger auprès du Comité de Jumelage.

Les délégués étaient les suivants :

TOCZÉ Christian, Maire, est membre de droit

- 1- BIMBOT Frédéric
- 2- DELVILLE Nathalie
- 3- JEANNEAU Luc
- 4- LEGRAND Rémi
- 5- RIOU Fabienne
- 6- BLANDIN Béatrice

Suite à la démission du Conseil Municipal de Mme RIOU Fabienne, il convient de désigner un nouveau délégué au comité de jumelage afin de la remplacer.

Après concertation avec l'ensemble des membres du Conseil Municipal, M. le Maire propose de désigner :

- Madame Isabelle MORIN-LOUVIGNY.

Les délégués du comité de jumelage seraient donc les suivants :

TOCZÉ Christian, Maire, est membre de droit



- 1- BIMBOT Frédéric
- 2- DELVILLE Nathalie
- 3- JEANNEAU Luc
- 4- LEGRAND Rémi
- 5- BLANDIN Béatrice
- 6- MORIN-LOUVIGNY Isabelle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité
➤ de désigner comme délégué Mme Isabelle M
remplacement de Mme RIOU Fabienne auprès du Com

Envoyé en préfecture le 28/03/2023
Reçu en préfecture le 28/03/2023
Affiché le
MORIN-LOUVIGNY en
ID : 035-213503378-20230317-DELIB170323_11-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme,

Le Maire, Christian TOCZÉ	Le secrétaire de séance Luc JEANNEAU
	

Acte certifié exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Préfecture d'Ille-et-Vilaine le : 28 mars 2023

De sa publication sur le site Internet de la commune le 28 mars 2023